



AVIS PUBLIC

**Séance extraordinaire
Lundi 8 juin 2026 à 18h30**

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité sera tenue le **lundi, 8 juin 2026 à 18h30** au bureau municipal situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire – Quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution de modification du règlement 284-2026.
4. Période de question.
5. Levée de l'assemblée.

Donné à Saint-Guillaume, ce 4 juin 2026

Anny Boisjoli

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de St-Guillaume, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4^e jour du mois de juin 2026, entre 8 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois juin 2026.

Anny Boisjoli

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière